



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aides au développement - évolutions en cours

Question écrite n° 44944

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les évolutions en cours concernant les aides humanitaires et leur impact sur l'action des organisations non gouvernementales (ONG). Dans le cadre de la lutte internationale contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, il est prévu que ces ONG doivent procéder au « criblage » des bénéficiaires finaux des aides au développement lorsqu'elles induisent des transferts de fonds. Procéder ainsi à la vérification de l'identité desdits bénéficiaires finaux peut s'avérer extrêmement complexe en l'absence parfois d'un état civil suffisamment développé dans certains pays. Au regard des difficultés exposées par les ONG, elle souhaiterait que le ministre puisse lui préciser les adaptations qu'il envisage afin de mieux concilier cette exigence de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée avec le bon fonctionnement de l'action de la France en matière de solidarité internationale.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44944

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1797

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)